



LA NEWSLETTER



Retrouvez en vidéos les discours et tables rondes des séances plénières :

www.adcf.org/contenu-article-adcf-direct

Dans la perspective des élections présidentielles 2022 et des échéances législatives qui suivront, les présidents des intercommunalités de France ont adopté, à l'occasion de leur assemblée générale réunie à Clermont-Ferrand le 13 octobre, un manifeste qu'ils adresseront aux futurs candidats :

www.adcf.org/files/CONVENTION/2021/

ÉDITO

Retour sur la 31^{ème} Convention d'Intercommunalités de France (AdCF)

Du 13 au 15 octobre 2021, s'est tenue à Clermont-Ferrand, dans la Grande Halle d'Auvergne, la 31^{ème} Convention d'Intercommunalités de France. Ponctué par la présence de nombreuses personnalités dont la **Ministre de la Cohésion des territoires et des Relations avec les collectivités territoriales, Jacqueline Gourault**, et clôturé par le **Premier Ministre Jean Castex**, cet événement, après 2 ans d'absence, a été une formidable occasion pour les élus et cadres des intercommunalités de France de se retrouver, d'échanger et de débattre.

Durant la séance plénière de clôture, en présence de Virginie Carolo-Lutrot, première vice-présidente de l'AdCF, présidente de Caux Seine agglomération et de Patrice Vergriete, président de France Ville Durable, président de la communauté urbaine de Dunkerque, **le Président d'Interco' Outre-mer et de la Communauté Intercommunale du Nord de la Réunion (CINOR) a abordé la problématique : « Territoires bas-carbone : comment faire d'un slogan une réalité dans vingt ans ? »**

À cette occasion, le président a rappelé les conséquences graves des effets du réchauffement climatique sur les territoires d'Outre-mer, davantage touchés que ceux de l'Hexagone en raison de leur situation géographique. **Concrètement, ce bouleversement climatique engendre des aléas météorologiques extrêmes (cyclone, tempête, ...) et des risques pour les littoraux (érosion côtière, submersion marine, ...)**. Parmi les conséquences graves, on peut citer les effets sur la biodiversité (prolifération d'espèces invasives) mais aussi sur l'agriculture (baisse des rendements), l'énergie (accroissement de la demande pour améliorer le confort), la santé publique (développement de maladies vectorielles), etc. . De ce fait, il faudra constamment tenir compte de cette surexposition dans les choix de développement durable et d'aménagement des territoires, en considérant les spécificités de chacun d'entre eux.

Parmi ces particularités, il y a le fait que les territoires d'Outre-mer sont des Zones Non Interconnectées (ZNI), c'est-à-dire non reliées au réseau électrique métropolitain continental. Ainsi, leur production électrique provient majoritairement des énergies fossiles importées telles que le gaz, le fioul et le charbon. Un fait qui n'est pas sans conséquence ; le coût de la fourniture en énergie s'avère plus élevé qu'en métropole et amène à un réseau fermé très fragile. De surcroît, on constate un accroissement de la demande en énergie dans ces territoires en raison d'un important développement démographique (Mayotte et la Guyane surtout). Les impacts environnementaux ne sont pas non plus négligeables : hausse des demandes en logements, augmentation de la consommation d'énergie, intensification des usages de véhicules motorisés...

En parallèle, la situation et l'exposition géographiques des territoires d'Outre-mer permettent d'obtenir un formidable mix énergétique ainsi qu'un excellent potentiel diversifié de ressources renouvelables. Raison pour laquelle les collectivités intercommunales ont voulu varier les actions favorisant l'exploitation des ENR : biomasse, énergies éolienne, hydraulique, solaire et marine ainsi que géothermie. On notera aussi les efforts déployés par les intercommunalités d'Outre-mer pour participer à la réduction des consommations et à l'efficacité énergétique. **Le président d'Interco' Outre-mer pose la question : dans ce cas, les Outre-mer ne représenteraient-ils pas la vraie richesse de la France pour la mise en œuvre d'une stratégie d'innovation et de sobriété énergétique ?**

103^{ème} Congrès de l'association des maires et des présidents d'intercommunalités de France

L'AMF organise son 103^{ème} congrès les 16, 17 et 18 novembre 2021, au parc des expositions de la Porte de Versailles à Paris. Au sortir de la crise sanitaire et à cinq mois de l'élection présidentielle, les maires et présidents d'Intercommunalités se retrouveront pour témoigner de leur rôle fondamental de piliers de la République.

Joseph Péraste, administrateur et membre du bureau d'Interco' Outre-mer, maire du Marigot, s'exprimera le lundi 15 novembre lors de la traditionnelle journée des élus des Outre-mer, à la Maison de la mutualité. Ce sera l'occasion pour les élus de débattre et d'échanger sur la situation spécifique des collectivités d'Outre-mer, plus particulièrement sur les conséquences de la crise sanitaire et économique afin d'en tirer les principaux enseignements, d'en atténuer les effets et d'encourager les initiatives pour un développement des territoires répondant aux attentes des habitants.

Retrouvez le programme en intégralité et toutes les informations sur le site de l'AMF :
www.amf.asso.fr/page-103e-congres-novembre-2021/40237

103^e

**CONGRÈS DES MAIRES
 ET DES PRÉSIDENTS
 D'INTERCOMMUNALITÉ DE FRANCE**
 PARIS - NOVEMBRE 2021

LE POINT SUR ...

... La Relance industrielle et la transition énergétique

La crise sanitaire et économique liée à la Covid-19 a violemment frappé l'industrie française déjà fragilisée, touchant ainsi de nombreuses filières comme l'automobile, l'aéronautique, l'agroalimentaire, etc. Réindustrialiser les territoires est donc aujourd'hui une priorité nationale, laquelle ne doit pas être un frein aux engagements climatiques et à la conduite de la stratégie bas-carbone sur l'ensemble du territoire français. Pour atteindre ce double objectif, il est fondamental de mobiliser les capacités d'adaptation et d'innovation des industriels et de permettre ainsi à tous de s'inscrire dans une transition énergétique et écologique efficace et pérenne.

Les enjeux de la réindustrialisation des territoires : quid des Outre-mer ?

Si la reconquête industrielle ne semble faire aucun doute en France hexagonale, la question se pose dans nos territoires d'Outre-mer. **Ce nouveau cheval de bataille, sur toutes les lèvres aujourd'hui, reflète-t-il vraiment la réalité de nos territoires d'outre-mer, très (trop) peu industrialisés et qui par conséquent n'ont pas franchement subi de désindustrialisation ?**

En Outre-mer, nous vivons une nouvelle étape, prenons un nouveau chemin au service de la « conquête industrielle » (et non de la reconquête).

En effet, renforcer les activités industrielles existantes et en créer de nouvelles est devenu pour certaines intercommunalités d'Outre-mer, plus qu'une ambition clairement affichée, un enjeu majeur de relance socio-économique. **Le domaine de l'industrie constitue ainsi un levier fort de développement et un formidable vivier d'activités économiques en Outre-mer. Dans cette logique de conquête industrielle, il apparaît essentiel de favoriser les projets d'innovation et à forte valeur ajoutée :** le numérique, la gestion des données qui devient sensible et stratégique, le domaine pharmaceutique, les ressources halieutiques, l'énergie, les nouvelles technologies, l'agroalimentaire, l'espace, ...

ZOOM SUR ...

... du changement au sein de l'équipe d'Intercommunalités de France

C'est avec une certaine émotion que nous avons appris le départ de Nicolas Portier et Philippe Schmit, respectivement délégué général et secrétaire général d'Intercommunalités de France.

Au nom des élus d'Interco' Outre-mer, je les remercie tous deux chaleureusement pour leur engagement auprès de notre association et plus généralement des intercommunalités d'Outre-mer. **Grâce à leur expertise et leur dévouement, nous avons pu réaliser avec succès de nombreux projets et gardons en mémoire le souvenir d'une collaboration fructueuse et bienveillante,** l'essence même d'Intercommunalités de France.

C'est aussi l'occasion de **saluer l'arrivée de Floriane Boulay au poste de déléguée générale. Également très investie dans les questions et préoccupations des territoires d'Outre-mer,** nous serons heureux de continuer avec elle le travail consistant à structurer et conforter nos actions pour l'Outre-mer.

Enfin, j'en profite pour **saluer le travail de l'ensemble des collaborateurs d'Intercommunalités de France, toujours disponibles et efficaces** pour répondre aux questions relatives aux domaines de compétences intercommunales et animer le réseau.

Maurice GIRONCEL
 Président d'Interco' Outre-mer
 Président de la CINOR
 Maire de Sainte-Suzanne



Association Interco' Outre-mer - www.interco-outremer.fr
 Pour toute question, merci de contacter Caroline Cunisse à contact@interco-outremer.fr